

2. Soumis un rapport de MM. Coyle et Tétrault sur les opérations de leur département durant les deux dernières semaines.

Déposé sur le bureau.

3. A la suggestion de M. l'échevin Lapointe, il est *Résolu*: De prier le trésorier de la Ville de préparer un relevé des taxes foncières en souffrance depuis le 1er janvier 1904.

4. Le Conseil Central des Métiers et du Travail demande que lui soit gratuitement fait le service de *La Gazette Municipale*.

Renvoyée à la sous-commission de *La Gazette Municipale*.

5. La Commission soulève la question de la perception des arriérages dans la taxe de l'eau, et à ce propos M. le président rapporte qu'un déficit a été découvert dans les comptes du percepteur J.-R. Marcotte et que ce déficit a été comblé par ses parents.

Il est conséquemment

Résolu: (1) De mettre sous le contrôle du trésorier l'inspecteur des huissiers collecteurs;

(2) De mettre, à cause de son âge avancé, M. l'inspecteur P.-M. Adhémar à la retraite;

(3) De constituer une sous-commission, composée de MM. les échevins Vallières et L.-A. Lapointe, avec l'adjonction du trésorier de la Ville, pour étudier (a) la question de la perception des taxes d'eau, (b) la question des garanties s'élevant jusqu'à \$2,000 dans le cas des percepteurs de taxes et des clercs de marchés, (c) le mode de paiement des gagés par les assistants paie-maitres, (d) les applications des aspirants à diverses positions dans le service civique.

6. A la suggestion de M. l'échevin Ekers, il est *Résolu*: De souscrire \$300 à l'Union des Municipalités Canadiennes, cette subvention devant être prise sur le fonds du "contingent général."

7. Soumise une opinion des avocats de la Ville sur la négociation d'un emprunt de \$300,000 à un taux d'intérêt excédant .04 pour cent.

Déposée sur le bureau.

8. Un rapport de M. A. Bienvenu, sur la ferme industrielle provinciale, est déposé sur le bureau.

9. L'assistant-trésorier de la Ville et l'assistant-contrôleur déposent les conclusions des examens qu'ils ont fait subir aux aspirants à des positions dans le service civique.

Déposées aux archives.

10. Sur proposition de M. l'échevin Ekers, M. A. Charpentier est nommé paie-maitre, à raison de \$1,000 d'appointements, par année, avec l'allocation conventionnelle pour l'entretien d'un cheval.

11. Sur proposition de M. l'échevin Payette, M. Charles Bourgonin, que la maladie avait retenu quelques mois chez lui, a été réinstallé dans ses fonctions de percepteur des taxes aux salaire et pourcentage convenus, à la condition qu'il fasse tenir au trésorier de la Ville un certificat attestant de ses dispositions physiques à continuer son service.

12. Les avocats de la Ville soumettent un relevé des opérations de leur département, jusqu'à date.

A la suggestion de M. l'échevin DeSerres, il est à ce propos

Résolu: De prier les avocats de la Ville de préparer un relevé des causes actuellement pendantes, intentées par la Ville ou contre la Ville, et des réclamations formulées par la Ville ou contre la Ville qui sont entre les mains des avocats et n'ont pas encore été portées devant les tribunaux.

13. Le trésorier de la Ville est prié de déposer dans les voûtes de la "Safe Deposit Co.", les débentures *re* Westmount, Saint-Henri et Sainte-Cunégonde.

14. La sous-commission de *La Gazette Municipale* recommande la nomination de M. C. Boucher comme traducteur à raison de \$10 par semaine.

Il est

Résolu: Que ce rapport soit adopté.

15. La Commission des Incendies et de l'Eclairage soumet un rapport demandant un crédit de \$900 pour payer la pension des pompiers mis à la retraite.

Renvoyée à la sous-commission des réclamations.

16. Des applications, pour diverses positions dans le service civique, sont reçues de MM. P. Sainte-Marie, T. Trépanier, J. Pellerin, A. Chartrand, A. Pépin, J.-R. Laurier, J.-E. Dupuis, J.-N. Kearns, E. Bouchard, P. O'Keefe, T. Robitaille, J. Dubeau, J.-E. Saint-Denis, C.-P. Yelle, J.-A. Barbeau, J. Brunet, F.-X.-J. de Moses, Georges Davis, F.-A.

2. Submitted and read a report from Messrs. Coyle & Tétrault, on the operation of their department for the past two weeks.

Laid on the table.

3. At the suggestion of Ald. Lapointe it was

Resolved: To instruct the City Treasurer to prepare a statement showing the taxes on real estate due on the 1st January 1904.

4. An application from the Central Trades and Labor Council to be placed on the free list of subscribers of the *Municipal Gazette* was referred to the sub-committee *re* *Municipal Gazette*.

5. The committee considered the question of the mode of collecting the arrears for water tax and in this connection the chairman reported that J. R. Marcotte, collector, had been found short in his returns but the amount involved had been made good by relatives.

It was thereupon

Resolved: (1) To transfer the inspector of collectors to the Treasurer's department.

(2) To replace Mr. P. M. Adhemar, inspector, owing to old age.

(3) To appoint a sub-committee composed of the chairman, Ald. Lapointe and the City Treasurer to look into: (a) the question of the water tax collection; (b) the question of bonds to the amount of \$2,000 in the case of tax collectors and market clerks; (c) the question of the assistant paymasters; (d) the applications for positions in the civic service.

6 At the suggestion of Ald. Ekers, it was

Resolved: To contribute a sum of \$300, ex-general contingent, in favor of the Union of Canadian Municipalities.

7. Submitted and read an opinion from the City attorneys on the question of the negotiation of the \$300,000 loan at a rate of interest exceeding .04 per centum.

Laid on the table.

8. A report from Mr. A. Bianvenue on the Provincial Industrial farm was laid on the table.

9. The assistant City treasurer and assistant City comptroller reported on the recent examination of applicants for positions in the civic service.

Filed of record.

10. On motion of Ald. Ekers, Mr. A. Charpentier was appointed paymaster with a salary of \$1,000 per annum and the usual allowance for horsekeep.

11. On motion of Ald. Payette, Mr. Chas. Bourgonin, absent for some months through illness, was reinstated as collector of taxes, at the usual salary and commission, conditionally, however, that he shall produce to the City Treasurer a medical certificate that he is not physically incapacitated from performing his duties.

12. The City Attorneys submitted a statement showing the operations of their department to date.

In this connection of the suggestion of Ald DeSerres, it was

Resolved: That the City Attorneys report in writing upon all the cases pending on behalf of the City and other cases pending against the City; all claims by and against the City and in connection with which proceedings have not yet been taken and which are still before the law department.

13. The City Treasurer was instructed to place the bonds *re* Westmount, St. Henri and Ste. Cunégonde in the vaults of the Safe Deposit Co.

14. The sub committee *re* *Municipal Gazette* recommended that Mr. C. Boucher be appointed translator at \$10 a week.

Resolved: That said report be adopted.

15. A report from the Fire and Light Committee for an appropriation of \$900 to pay superannuated firemen was referred to the sub-committee on claims.

16. Applications for positions in the civic service were submitted from the following persons, viz: P. Ste Marie; T. Trépanier; J. Pellerin; A. Chartrand; A. Pépin; J. R. Laurier; J. E. Dupuis; J. N. Kearns; E. Bouchard; P. O'Keefe; T. Robitaille; J. Dubeau; J. E. Saint-Denis; C. P. Yelle; J. A. Barbeau; J. Brunet; F. X. J. de Moses; Geo. Davis; F. A.